

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME

8, place du champ de foire

16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME

tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38

mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :

D_2022_9_1

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 17

Votants : 18

Objet : Décision Modificative n°2 _ Budget principal

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

L'an deux mille vingt deux, le vendredi 09 septembre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Date de convocation du : 02 Septembre 2022

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur CARTERET Michel, Madame LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur PONTINI Daniel, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur CAPLOT Serge, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame VERGNAUD Isabelle, Monsieur NOËL Frédéric, Madame ALIX Florence, Madame GANNE Julie, Madame LALANDRE Sophie, Madame GIRAUD Isabelle, Monsieur NICOLEAU Thierry

Pouvoirs :

Madame RENARD Annie a donné pouvoir à Monsieur REVEREAULT Jean

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame RENARD Annie, Monsieur FOURNIER Jean Luc

Secrétaire de Séance : Madame Julie GANNE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative afin de réajuster des articles liés à des dépenses en cours et à venir.

Les ajustements en fonctionnement par rapport au BP concernent les dépenses :

- Au chapitre 011, l'extension du contrat gaz à la crèche, le paiement du marché mobilier crèche qui passent en fonctionnement pour certains articles achetés, l'ajustement des crédits d'assurance et des frais d'études AMO finances, et préparation du marché de maintenance,
- Au chapitre 012, les participations au Groupement d'employeurs et au CDG16,
- Et au 022 : les ajustements sur l'article dépenses imprévues.

Les recettes :

- Versement du FPIC + 2286€ et autres remboursement Groupama et locations diverses.

Pour l'investissement, il s'agit des dépenses re-fléchées pour le jeu extérieur maternelle et la machine nettoyante. En recettes : les versements des taxes d'aménagement.

Signature :
Date : 29/09/2022

AR Prefecture

016-211602362-20220909-D_2022 9 1-DE

Reçu le 29/09/2022
Publié le 29/09/2022

DEPENSES FONCTIONNEMENT			TOTAL BP INITIAL	2 876 717,09
CHAP	ARTICLE	INTITULE	MONTANT	
011	60142	salaires et不算入	- 3 000,00	
011	60621	combustibles gaz	6 845,00	
011	60622	carburants	2 520,00	
011	60632	petits équipements	9 900,00	
011	60635	Vêtements de travail	1 450,00	
	6068	autres matières et fournitures	- 9 900,00	
011	611	Contrats de prestations de services	- 2 045,64	
011	615221	Bâtiments publics	- 300,00	
				-
011	6161	multiprise	1 000,00	
011	6162	Assurance obligatoire dommage - construction	- 4 503,92	
011	617	Etudes	8 861,00	
011	6184	Formation	2 539,18	
011	6238	Divers	- 5 000,00	
011	6281	Concours divers (cotisations...)	109,27	
011	6283	Frais de nettoyage des locaux	800,00	
011	62876	au GFP rattachement	- 2 500,00	
011	6288	autres services extérieurs	100,00	
011	63512	taxes foncières	500,00	
012	6218	Autres personnes extérieures	15 296,00	
	6411	titulaires	- 13 000,00	
	6415	indemnité d'inflation	100,00	
	6455	Assurance personnel	2 316,52	
65	6538	Autres	216,00	
65	6531	indemnités	1 529,00	
022	022	Dépenses imprévues	- 10 026,90	
		Total DM 1	3 797,02	
		NOUVEAU TOTAL BP	2 880 514,11	

RECETTES FONCTIONNEMENT			TOTAL BP INITIAL	2 869 023,98
CHAP	ARTICLE	INTITULE	MONTANT	
70	7083	Location diverses	101,00	
73	73223	EPIC	2 285,00	
73	7336	Droit de place	160,00	
74	752	Révenus des immeubles	487,32	
76				
77	773	Mandats annuels (sur exercices antérieur)	262,72	
77	7788	Produits exceptionnels divers (remboursements)	500,00	
		Total DM 1	3 797,02	
		NOUVEAU TOTAL BP	2 872 821,00	

DEPENSES INVESTISSEMENT			TOTAL BP INITIAL	1 726 056,95
CHAP	ARTICLE	INTITULE	MONTANT	
20	2051	concessions et droits similaires	5 286,70	
21	2112	terrains dévoués	467,54	
21	21312	bâtiments scolaire	- 11 923,40	
21	21534	réseaux électrification	425,77	
21	21757	materiel et outillage de voirie	- 4 000,00	
21	2184	mobilier	- 7 350,00	
21	2188	Autres immobilisations corporelles	20 285,98	
		Total DM 1	3 076,50	
		NOUVEAU TOTAL BP	1 729 133,55	

RECETTES INVESTISSEMENT			TOTAL BP INITIAL	1 726 056,95
CHAP	ARTICLE	INTITULE	MONTANT	
10	10226	Taxe d'aménagement	3 076,50	
		Total DM 1	3 076,50	
		NOUVEAU TOTAL BP	1 729 133,55	

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, ACCEPTE, les réajustements de crédits proposés.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 09/09/2022, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le 29/09/2022

Le Maire,
Michel CARTERET

